Influence de la spiritualité ignacienne dans la Congrégation

Mª del Puy Montaner RJM
Province d'Espagne
(maripuyrjm@gmail.com)

1. Introduction: Qu'est ce que nous appelons "Spiritualité Ignacienne" (EI) et quels sont les éléments principaux qui la forment?

La spiritualité de Saint Ignace c'est le chemin que Dieu lui montrait au long de sa vie; sa façon particulière de voir la relation avec Dieu, la vie, les personnes, la société…

Saint Ignace dut se maintenir en constante situation d'écoute, de telle façon qu'il était amené doucement où il ne savait pas"[1], il sentait que "Dieu le traitait de la même façon qu'un maitre d'école traite un enfant, en lui enseignant "[2], et non seulement il apprit ; il sut aussi transmettre ce qu'il avait appris, de telle façon que son expérience a illuminé et continue d'illuminer aujourd'hui beaucoup de personnes qui cherchent le sens profond de leur vie.

Le P. Kolvenbach disait :

> «La spiritualité ignacienne ne consiste pas à additionner à tout ce que nous faisons déjà d'autres activités « plus spirituelles ». La spiritualité ignacienne tente d'aider à vivre la vie d'une façon intégrée. Intégrer c'est marquer un horizon clair dans le projet personnel de vie : un horizon qui donne un plus de qualité et de sens à tout ce qu'on fait, qui aide à vivre réconcilié avec soi-même, avec les autres et avec la création»[3].

Saint Ignace a légué à la Compagnie de Jésus et à l'Eglise une spiritualité qui a un sens nettement apostolique. L'action est vécue comme un lieu de contemplation et d'union avec Dieu, elle n'est pas une conséquence de la prière.

---

1 C'est une expression de P. J. Nadal SJ au Dialogues "*pro Societate*", Cap. II, [17], (MI, FN II, 252).

2 [Au 27].

3 P. H. Kolvenbach SJ, *Traits fondamentales de la spiritualité ignacienne*. Allocution aux personnes attachées à la spiritualité ignacienne dans l'Eglise de Santo Antonio da Barra (Salvador, Bahia, Bresil) le 4 octobre 1992.

Une analyse des traits fondamentaux de cette spiritualité, qui reste recueillie dans les Exercices Spirituels, les Constitutions de la Compagnie de Jésus et dans le livre des épitres de Saint Ignace, montre les éléments suivants:

La *prière* qui cherche comme le Christ une intimité avec Dieu, centrée sur le désir de faire sa volonté, de lui plaire et de le servir. Intimité qui est garantie par les oeuvres et qui s'exprime à travers le "Magis", en vivant "la plus grande Gloire de Dieu" [Co 135, 508].

Le *discernement* comme attitude permanente de liberté intérieure. À travers des critères spirituels qui fondent nos options, on découvre ce que Dieu demande à chacun dans sa réalité quotidienne. Le discernement proprement dit, offre une méthode sûre pour intégrer les motions internes, la réflexion intellectuelle et l'observation de la réalité, dans la recherche constante de la volonté de Dieu.

La *dimension ecclésiale*. Saint Ignace est, selon l'expression d'Hugo Rahner, un "homme d'Eglise ". La suite du Christ pauvre et humble se réalise dans le service de son Eglise réelle, avec un sens de la mission universelle et une totale disponibilité qui se concrétiseront dans l'obéissance aux supérieurs.

L'expression "*A la plus grande Gloire de Dieu*"[4], représente la synthèse du charisme ignacien. Comme nous le verrons après, nous pouvons la trouver dans les textes fondamentaux qui accompagnaient et se forgeaient au commencement de la Congrégation de Jésus-Marie. Cette expression se rapporte à la conformation libre et obéissante à la volonté divine à chaque moment, en chaque lieu et situation concrète. Elle est, en plus, critère de discernement dans toute élection apostolique, en apportant dynamisme et profondeur.

2. Les origines de l'influence de la Spiritualité Ignacienne dans la vie de Sainte Claudine.

Notre Sainte a une vie concrète dans une famille, un environnement, une ville et des faits historiques qui sans doute configureront sa personnalité et laisseront une trace profonde. Dans cette section, nous allons nous approcher de cette réalité depuis le point de

---

[4] Nous la trouvons au numéro [179] des Exercices Spirituels, encore qu'elle est implicite en eux depuis le Principe et Fondement: "seulement désirant et élisant ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créées " [23]; et 170 fois dans les Constitutions seule ou accompagnée d'autres expressions comme "gloire et louange ", "gloire et service ", etc. et fréquemment avec le "magis" ignacien.

vue du thème qui nous occupe et avec cela nous pouvons deviner l'influence de la spiritualité ignacienne dans son enfance et sa jeunesse.

2.1 *L'éducation dans la famille et dans l'Abbaye de Saint Pierre*

Nous avons quelques dates qui nous approchent de l'influence ignacienne que peut donner l'ambiance familiale de la sainte. C'est clair que la famille a transmis à Claudine comme à ses frères une solide formation dans la vie chrétienne, la prière, la générosité et le service des autres. Quand elle était encore petite fille, elle apprit aux côtés de sa mère à visiter les pauvres, s'intéresser à leur sort et les aider le plus possible[5].

Les lettres de ses frères Louis et François[6], montrent une foi profonde et elles sont une preuve évidente de l'ambiance spirituelle dans laquelle ils vivaient. Même François dans sa lettre définit un état spirituel très proche du Principe et fondement [*Ex* 23][7]: «je sens que la religion est une grande force car elle me fait voir la mort avec indifférence[8] et gravité»[9].

Marie Antoinette Guyot de Pravieux, mère de Claudine, qui vivait proche du collège de la Trinité[10], le fréquentait y cherchant la direction spirituelle et avait, dans sa bibliothèque privée, des livres de spiritualité ignacienne[11] tels que la *Retraite Spirituelle à l'usage des communautés*

---

5 M. B. Vigneau RJM, *Santa Claudina Thévenet. El amor a cualquier precio*, Lyon 2013.

6 Document II dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 16 et 17.

7 [*Ej* 23]

8 Du latin "indifferentia", on utilise normalement pour l'état d'âme de ne pas sentir ni inclination ni refus pour quelque chose, en pouvant amener le sujet à l'apathie. Son usage dans la lettre n'as pas ce sens, mais un sens ignacien, comme ouverture radicale à la volonté de Dieu.

9 Document II dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 17.

10 Le "Collège de la Trinité" de Lyon fut fondé en 1527, et sa direction fut confiée par *Le Consulat* à la Compagnie de Jésus en 1561. Les jésuites réformèrent la discipline et les études, donnant une grande satisfaction à la population de Lyon; cfr. *Collège de la Trinité (Lyon) 1202-1763. Répertoire numérique provenant de l'inventaire analytique de Jean Prosper Gauthier* 1864, Rhône, le Département. Archives; en ligne http://viewer1.cg69.mnesys.fr/accounts/mnesys_cg69/datas/medias/IR_pour_internet/1%20D.pdf, consultation 25 avril 2017.

11 Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 84.

religieuses, du P. Bourdaloue[12], et *Neuvaines en l'honneur des saints de la Compagnie de Jésus*[13]. Cette proximité peut nous faire penser, bien que nous ne puissions pas prouver, que ses fils sont allés au Collège de la Trinité.

Avant la naissance de Marie Antoinette, en 1734, dans la ville de Lyon il y eut une mission spéciale d'évangélisation réalisée par les jésuites. Quelques familles repérées s'engagèrent activement dans la mission, et un groupe nombreux de dames de la bourgeoisie lyonnaise fut spécialement formé dans le catéchisme.[14] Pour l'atmosphère de ce temps et l'influence historique des jésuites spécialement dans la ville de Lyon par l'intermédiaire du Collège de la Trinité, il ne serait pas trop hasardeux de dire que l'influence ignacienne était présente dans la famille depuis plus de deux générations. La famille Guyot de Pravieux avait un rang brillant dans la société lyonnaise, et ses affaires étaient prospères. Marie Marchand, mère de Marie Antoinette, put participer dans ces missions, bien qu'il n'y ait pas d'évidence sur ce sujet.

Quand Claudine est allée à l'Abbaye de Saint Pierre recevoir une formation formelle en 1.783, elle trouve là une communauté florissante et centrée sur la vie religieuse. Elle y resta là depuis 9 jusqu'à 15 ans, en vivant pratiquement selon le rythme des novices.

Un siècle auparavant, l'Abbaye avait réalisé une importante réforme interne, conduite par l'abbesse, dont le Père Saint Auban, prêtre jésuite du Collège de la Trinité, donne témoignage en disant:

> "A sa mort, Madame Antoinette d'Albert laissait une communauté de plus de quarante religieuses très unie et fervente. La prudence des supérieures l'avait maintenue éloignée des influences jansénistes, tant qu'un solide accompagnement spirituel leur procurait un sérieux enseignement au sujet des nouvelles manifestations de la piété chrétienne "[15] .

---

12 Louis Bourdaloue, *Retraite Spirituelle à l'usage des communautés religieuses*, Libraires Associés, Paris 1753. Ce livre, de 449 pages, contient des Exercices Spirituels de huit jours. En chaque jour on peut trouver trois méditations chacune avec trois points et une "considération" avec aussi trois points. Les méditations suivent le livre des Exercices de Saint Ignace, et les considérations sont des enseignements au sujet de thèmes religieux (les sacrements, la prière, les conversations, lectures, etc.)

13 *Neuvaines en l'honneur des saints de la Compagnie de Jésus*, Périse Frères, Lyon 1820. Ce livre, de 476 pages et publié en 1792, contient les vies de Saint Ignace, Saint François Xavier, Saint François de Borja, Saint Louis Gonzague et Saint Stanislas, parmi d'autres.

14 J. McManners, *Church and Society in Eighteenth Century France*,Vol. 2: The Religion of the People and the Politics of Religion, Oxford Academic Press, Oxford 1998, 88.

15 Témoignage du Père Saint Auban, jésuite du Collège de la Trinité; cfr. D. Buenner OSB, *Madame de Bavoz, abbesse de Pradines*, Emmanuel Vitte Editeur, Paris-Lyon 1961, 32.

La proximité du Collège des Jésuites de l'abbaye (à peine 300 m); la lutte spéciale des jésuites contre l'influence des jansénistes; et son charisme d' "accompagner les âmes", explique qu'ils furent spécialement ceux qui prirent la charge de l'accompagnement spirituel de la communauté religieuse jusqu'à son expulsion de la France[16].

Bien que nous utilisions peu de dates sûres, mais raisonnables, nous pouvons deviner que Claudine vécut depuis un très jeune âge l'influence d'une spiritualité, l'ignacienne, qui marquerait sa vie postérieure.

2.2 *Influence de la Compagnie de Jésus à Lyon*

L'élite cultivée de Lyon avait connu pendant longtemps les manuels de piété et de méditation écrits par les jésuites des temps antérieurs, et l'influence de la Société à Lyon avait une longue histoire[17].

2.2.1 Le Collège de la Trinité

A la mort de Louis XIII en 1643, les jésuites avaient à Lyon trois institutions: le Collège de la Trinité; la Maison Saint-Joseph; et le Petit – Collège.

L'influence du Collège de la Trinité fut telle dans la ville qu'à la fin du XVI siècle "Le Consulat par réaction contre la Réforme Protestante, conférera à la Compagnie de Jésus le contrôle de tout l'enseignement à Lyon"[18] . De fait, ce collège devenait un des symboles de Lyon. Comme renseignements qui nous indiquent cette importance, dans un moment ou la ville arrive à peine à 100.000 habitants, le collège a 1.200 élèves et 300 théologiens; en juin et en juillet, les étudiants préparaient pour la ville des présentations de leurs travaux, et les actions d'évangélisation augmentèrent de façon considérable; sa bibliothèque avait plus de 60.000 livres.

Le nombre de Jésuites dans la Province de Lyon à la fin du XVII siècle était de 688, parmi eux 100 se trouvaient dans la ville, et son nombre augmentait. De fait, Lyon fut considérée la "capitale" de la Compagnie de Jésus en France.

---

16 Le collège augmentait, et eut besoin d'annexer des maisons voisines. En ce sens, il y a des documents qui ont des liens avec l'Abbaye de Saint Pierre.

17 J. Farnham, RJM *Excerpt From A Study Of Pious Association For Master's Thesis* –-- 1983 [pp. 77-86]

18 G. Brasart, «*Le Collège de la Trinité et la Réforme de Lyon au XVIe siècle* » en Positions des thèses soutenues à l'école des Chartes, Nogentle Rotron, Daupeley, Gouverneur, 1944. p.9 ss cité en B. Marion*, Le Collège de la Trinité: Histoire d'une Bibliothèque et de son Cabinet de Curiosités*, Diplôme national de master Sous la direction de Dominique Varry, Université Lumière Lyon 2, juin 2014, 21 (n. 47).

Étant donné que ce Collège était considéré depuis sa création comme municipal et que la ville le considérait comme un bastion de la culture, il continué son travail malgré l'expulsion des Jésuites en 1.762. On est arrivé à suggérer même que l'admiration pour l'oeuvre des jésuites put accélérer son expulsion.

2.2.2 Institution de la fête Liturgique du Sacré Coeur et nomination de Saint Louis de Gonzague comme patron de la jeunesse.

En 1765, le Pape Clément XIII approuve la Fête Liturgique du Sacré Coeur, et en 1726 Saint Louis Gonzague est nommé patron de la jeunesse. Ces deux événements arrivent à peine quelques années avant la naissance de Claudine en 1774. D'une part, ils marqueront la spiritualité qu'on vit en ce moment; d'autre part, les deux ont une relation directe avec la Compagnie de Jésus.

Le saint Claude La Colombière, jésuite, confesseur de Sainte Marguerite Marie Alacoque[19], fut le premier à propager son message. En quelques années de vie religieuse et un intense ministère pastoral, il a prouvé être "fils exemplaire " de la Compagnie de Jésus, Compagnie à laquelle, selon le témoignage de la même Sainte Marguerite Marie, le Christ lui confia la mission d'étendre le culte de son divin Coeur[20]. Cela arrive en la Fête de la Visitation, le 2 Juillet 1688.

Le P. Kolvenbach, dans la conférence qu'il donna à Paray-Le-Monial à l'occasion du 300 anniversaire de cette date, le 2 Juillet 1988[21], affirme qu'il existe une connaturalité entre la spiritualité du Sacré Cœur et la spiritualité ignacienne. Il fait référence à ce texte du P. Arrupe:

> «Je crois que peu de preuves de la rénovation spirituelle de la Compagnie pourraient arriver à être si claires qu'une dévotion vigoureuse et générale au Coeur de Jésus. Notre apostolat trouverait en elle une nouveaulle vigueur, et bientôt nous verrions les effets, tant dans notre vie personnelle que dans nos activités apostoliques».[22]

---

19 A la fête de Saint Jean évangéliste de 1673, soeur Marguerite Marie, qui avait 25 ans, était en adoration devant le Saint Sacrement. A ce moment elle eut le privilège particulier de la première des manifestations visibles de Jésus, que se répéteraient pendant plus de deux ans, tous les premiers vendredis de mois. Après avoir passé de dures épreuves par l'incrédulité et l'incompréhension sur les messages qu'elle recevait, avec la direction spirituelle du jésuite P. Claude Colombiére, ces révélations furent considérées vraies. Peu après dix ans, fut institué le culte du Sacré Coeur.

20 Jean Paul II, *Lettre au P. General Peter Hans Kolvenbach, SJ. Préposit Général de la Compagnie de Jésus*, le 5 Octobre 1986.

21 P. H. Kolvenbach, SJ, *Mission agréable* (*Munus suavissimum*), Paray-le-Monial, 2 de julio, 1988.

22 P. Arrupe, *Enracinés et cimentés dans la charité*, 6 Février 1981. Celle-ci fut unes des dernières grandes conférences avant de souffrir l'ictus que le laissa invalide en aout 1981. Elle fut prononcée

Certainement, la dévotion au Sacré Coeur qui commença à ce moment, fut source d'un véritable enthousiasme et de renaissance spirituelle. Ce mouvement eut une grande répercussion dans l'Eglise et dans la société. La vie fut reprise dans toutes ses dimensions et sanctifiée dans le Coeur du Christ[23]. Les deux pieuses pratiques qui vont caractériser ce message qui met en évidence l'esprit réparateur sont: l'Heure Sainte et la Communion les Premiers Vendredis de chaque mois[24].

En raison de la proximité de Paray-Le-Monial et de Lyon, à peine 130 Km., la nouveauté du message et le mandat à la Compagnie de Jésus, il est facile de penser la marque que cela laissa dans l'oeuvre de Claudine. La figure de Saint Louis Gonzague, jésuite canonisé en 1726 par le Pape Benoit XIII, qui le déclara patron de la jeunesse, le sera aussi. La tension vécue avec son père pour être fidèle à la volonté de Dieu et sa forme de rébellion devant la superficialité de la vie de son éducation, amènent Louis à vivre sa passion pour la fidélité et la cohérence, la pureté et la virginité.

2.2.3 L'Eglise clandestine

En 1792, commence à Lyon et dans la clandestinité le mouvement des "missions", fidèle à l'Eglise de Rome. Il surgit comme une réaction à l'approbation de la Constitution Civile du Clergé[25].

---

en la conclusion du cours de spiritualité ignacienne, de cinq semaines, qu'on a chaque année à la Cure de Rome, cfr. *Manresa* 53 (1981) 99-133

23 D. Aleixandre RSCJ, *Una congregación religiosa femenina de espiritualidad ignaciana*: La Sociedad del Sagrado Corazón. Unidad de aprendizaje: Magdalena Sofía Barat. Una personalidad que marca historia. Lectura complementaria, 2; en línea http://chamilo.unife.edu.pe/chamilo18/courses/UA01MAGDALENASOFIABA/document/lecturas_complementarias/UA01_LC03_ongregacion_espiritualidad-ignaciana.pdf?cidReq=UA01MAGDALENASOFIABA, consulta 24 de abril.

24 J. A. Eguren, SJ, "En el V Centenario de la Institución de la Fiesta en Honor del Corazón Divino de Jesús": *Manresa* 38 (1966) 51-60.

25 Par la Constitution Civile du Clergé, les prêtres devenaient fonctionnaires de l'Etat Français, en supprimant les voeux solennels qu'ils professaient. Tous les prêtres, évêques et archevêques seraient élus comme on faisait avec les fonctionnaires et ils devaient prêter un jugement de fidélité à la Nation, la Loi et le Roi. Avec cette Constitution, le clergé français restait délié de l'obéissance au Pape. Il en résulta que, depuis ce moment le clergé se divisa en deux : d'un côté ceux qui acceptaient le changement ou assermentés; de l'autre, les réfractaires, fidèles au Pape et qui, de plus, embrassaient la cause contrerévolutionnaire.

Les "missions" organisées par le P. Linsolas à Lyon[26], furent les plus connues. Ce vicaire épiscopal, en accord avec son Archevêque[27], émigré en Allemagne à cause de la révolution, et s'inspirant dans la lecture de *Lettres édifiantes*[28], organisa l'Eglise clandestine fondée principalement sur les laïcs, avec des procédures strictes pour protéger les prêtres itinérants. Pour cela, il organisa des réseaux de partition, changements de direction, déguisements, usage d'alias, noms de guerre, et il créa d'authentiques réseaux d'appui logistique entre partisans séculiers, aidants et visiteurs des prisonniers.

Cette forme d'Eglise clandestine restera 9 ans, jusqu'en 1801. La plupart des neuf cents paroisses diocésaines étaient groupées en "missions", chacune composée d'une cinquantaine de paroisses. On établissait une véritable hiérarchie: en tête de chaque mission, le chef de la mission et le curé réfractaire missionnaire qui se préoccupe de dix paroisses; et le leader séculier, responsable de sa communauté, qui désigne et entraine les catéchistes.

Linsolas, qui coordonnait tout ce mouvement clandestin, donnait grande importance à la supervision des femmes, spécialement par leur travail important dans l'éducation de ses enfants.

Quand Claudine, en 1793, visite ses frères dans la prison, "elle revêt un costume de domestique et se dirige vers la prison où elle arrive, non sans peine, car pour la première fois, elle sortait sans être accompagnée"[29]. Selon les témoignages dont nous disposons, on dit "depuis cette époque, elle ne songeait qu'à se consacrer aux bonnes oeuvres"[30]. Peut-être pas dans le premier moment, mais après, est-ce qu'elle participerait dans ces missions? De fait,

---

26 Linsolas nait à Lyon en 1754. Il sera élève du collège de la Trinité. Nommé Vicaire général du diocèse, il dut l'abandonner en septembre 1792.

27 Yves-Alexandre de Marbeuf charge le P. Linsolas d'organiser le culte clandestin. Il arrive à Lyon le 21 novembre 1792 sous le pseudonyme "Chaumont". Musée du Diocèse de Lyon, en ligne, http://museedudiocesedelyon.com

28 Lettres édifiantes c'est une collection de lettres des jésuites français qui sont allés en Chine au commencement du XVIII siècle. Ils étaient bien accueillis de la population cultivée en raison des détails avec lesquels on expliquait tout: rites, formes de gouvernement, les modales, habitudes, la science, les arts, la technologie. Transmises par Linsolas, elles firent partie de l'origine de la réactivation de l'esprit missionnaire dans le diocèse de Lyon en 1815. En ligne, http://museedudiocesedelyon.com

29 Document XXVI dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 501.

30 Document XXVI dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 515.

l'Association des Sacrés Coeurs, dont elle sera présidente dés le commencement, a beaucoup traits de l'organisation des "missions" que nous avons vus antérieurement.

3. L'Association du Sacré Coeur

Cette Association, fondée dans la Paroisse de Saint Bruno en 1816, sera le cadre dans lequel Claudine se donnera généreusement à un travail apostolique pour le bien des âmes et pour la transformation de la société dans laquelle elle vivait. C'est le "bouillon de culture" de la Congrégation qui apparaitra en 1818.

Commençons à approfondir brièvement avec quelques dates et des faits historiques de cette période, qui peuvent nous situer dans les années où l'on réalisa l'activité apostolique de l'Association.

En 1790 on avait approuvé la Constitution Civile du Clergé, et en 1792 les congrégations religieuses furent supprimées en France. La procédure fut la confiscation des monastères et couvents, sécularisation des religieux et suppression des Ordres et Congrégations[31].

En 1795, la famille Thévenet se déplaça pour vivre dans une maison dans la rue Masson de la Croix-Rousse, qui se trouvait proche de l'ancienne Chartreuse de Saint Bruno.

En 1801, la signature du Concordat en France fit revenir la vie de l'Eglise à la normalité.[32]

En 1802, quand Claudine avait 28 ans, et 8 années se sont passés depuis la mort de ses frères[33], on ouvre de nouveau au culte la Chartreuse de Saint Bruno qui deviendra alors la "Paroisse de Saint Bruno". Là, Claudine collaborera activement au point que le curé, Simon Gagneur, dirait vers 1815…«Mademoiselle Thévenet est l'âme de toutes les bonnes œuvres

---

31 J. Álvarez Gómez CMF, *Historia de la Vida Religiosa* III. Depuis la «Devotio moderna» jusqu'au Concile Vatican II, Publicaciones Claretianas, Madrid 1990, 499.

32 Le divorce entre France et Rome se résoudra en partie avec Napoléon par le Concordat avec le Saint Siège en 1801.

33 De la période immédiatement postérieure au décès de ses frères, il manque des détails; il semble qu'elle prit part aux «missions de Linsolas», en collaborant à la mesure de ses possibilités dans les oeuvres d'apostolat organisées clandestinement depuis la fin du siège, comme elle le fit après quand commença la liberté des cultes; cfr. *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, XXX.

de la paroisse»[34]. Son dévouement arrivera à être si important qu'encore sa mère éprouvera ses absences dans la maison.

Dieu la conduit, et elle apprend à se laisser conduire. Prière et action tissent dans sa vie, de façon harmonieuse, la réponse inconditionnelle, libre et généreuse à la volonté d'un Dieu qu'elle éprouve intimement comme Amour, Bonté Opérative.

A la fin de 1815[35], le Père André Coindre se déplace à la Paroisse de Saint Bruno comme vicaire. Il avait été ordonné en 1812 et à ce moment il avait 25 ans. Au préalable, en 1814 la Compagnie de Jésus avait été restaurée.

Le Père Coindre et Claudine commenceront deux oeuvres d'apostolat: la *providence de Saint Bruno* et la *Pieuse Union du Sacré Coeur*. Cette dernière nait officiellement le 31 Juillet de 1816, fête de Saint Ignace de Loyola, après que Claudine et ses 7 collaboratrices aient fait une retraite de trois jours. La *Providence de Saint Bruno*[36] commencera en 1816 mais elle s'établira réellement dans une cellule dans la Chartreuse de Saint Bruno en 1817.

3.1 *La Spiritualité Ignacienne dans le Père Coindre. Les «Pères de la Foi»*

Le Père Coindre ne connut la Compagnie de Jésus qu'indirectement, parce que celle-ci fut expulsée de France en 1762. Malgré tout, son idée de la vie religieuse, comme prêtre séculier, est marquée par la spiritualité ignacienne[37].

---

34 M. B. Vignau RJM, *Santa Claudina Thévenet. El amor a cualquier precio*, Lyon 2013, 70.

35 Cette même année, en mars, le père de Claudine mourra. *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, XXXI.

36 "*Les Providences de Lyon.* Les *Providences*, centres de bienfaisance que se multiplient à Lyon et ailleurs au cours de la première moitié du XIX siècle, avaient pour but de recueillir les enfants pauvres, de leur donner une formation chrétienne solide et de les acheminer vers un métier qui leur permettrait de gagner leur vie. Toutes les *Providences*, qu'elles soient masculines ou féminines, avaient en commun la norme qui exigeait de leurs pensionnaires de demeurer dans l'établissement jusque vers leur vingtième année; le métier le plus couramment enseigné était le travail de la soie, industrie par excellence de Lyon; de cette façon, au sortir de la *Providence*, tous pouvaient trouver un emploi sans avoir à passer par les années difficiles d'un apprentissage. Quelques-unes de ces *Providences,* faisant partie de la paroisse, n'admettraient que les enfants des familles pauvres de la paroisse ; d'autres établissements avaient un caractère général et recevaient des enfants de toute la ville et même du département entier.", Document III en *Positio* (Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 20.

37 L. Goulet, HSC, « Notre dette avec la Compagnie de Jésus », 28 Août 1990 [Annuaire 84]; document fourni par les Frères des Sacrés Coeurs.

Aux 18 ans, il entra dans le Séminaire Mineur de l´Argentière[38], dirigé par les Pères de la Foi. Ces prêtres provenaient de la Société du Sacré Coeur de Jésus, fondée en Belgique en 1794 et inspirée dans l'idéal de Saint Ignace. Ils n'étaient pas des jésuites, mais profondément ignaciens. De fait, ils attendaient de l'être quand la Compagnie de Jésus serait restaurée[39] et quelquefois ils étaient appelés "jésuites cachés". Ils vivaient selon les Constitutions de Saint Ignace mais avec quelques accents spéciaux, comme le sens de famille dans la communauté ou la force qu'ils donnèrent à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

Ils se caractérisèrent par l'approfondissement des sentiments, pensées et dispositions intérieures du Coeur de Jésus, en apprenant de Lui qui est "doux et humble de coeur " (Mt 11,29).

Cette société, apparemment petite, se chargea du Séminaire de L'Argentière entre 1805 et 1808, une période brève qui, cependant, leur permit d'exercer une influence notable dans l'Eglise et dans la naissance de nouvelles Congrégations religieuses, tant féminines que masculines.

Ils aidèrent à fonder au moins douze Congrégations Religieuses qui, encore aujourd'hui, maintiennent leur vitalité apostolique, atteignent soixante-dix pays et comptent 17.500 membres[40].

Ils appuyèrent aussi Pauline Jaricot dans la fondation de la "Propagation de la Foi", et, dès le Séminaire, ils exercèrent un travail important en formant une partie des séminaristes comme le P. André Coindre, fondateur des Frères du Sacré Cœur, si important dans la vie de Claudine Thévenet.

Le zèle apostolique de ces Pères de la Foi fut un élément qui les distingua spécialement et qui fit qu'ils furent bien acceptés parmi les fidèles. En se sentant des instruments dans les mains de Dieu, et faisant confiance en sa Providence, ils adoptèrent l'idéal de Saint Ignace : être "contemplatifs dans l'action "[41].

---

38 Les séminaires pour la formation des prêtres commençaient à être fondés à la fin du XVI siècle (après leur approbation dans le Concile de Trente le 15 Juillet 1.563), mais ils n'arrivèrent pas à s'installer dans tous les diocèses jusqu'au XVIII siècle.

39 T. Clements, "Les pères de la Foi: France: 1800-1814. Spirituality, Fondations, Biographical Notes": *Archivum Historicum Societatis Iesu* 57 (1989) 233.232.

40 T. Clements, "Reflections on Apostolic Spirituality. A study of the Father of the Faith, France (1801-1814)": *Milltown Studies* 15 (1985) 57-64.

41 "Simul in actione contemplativus", expression bercée par le Père Jerónimo Nadal en référence à Saint Ignace; cfr. EN, V, p. 162.

Les Exercices Spirituels annuels, la prière selon la méthodologie de la contemplation ignacienne, l'examen particulier et le goût pour la conversation spirituelle étaient les moyens ignaciens dont le Père Coindre se nourrissait. Cette influence ignacienne, on la reconnait facilement en lui quand on révise sa législation au sujet de la vie religieuse dans les communautés qu'il a fondées.

3.2. *Eléments Ignaciens dans le Règlement et les Actes de l'Association*

Ce n'est pas objet de cet article de décrire en détail le fonctionnement de l'association ou de la providence; cependant, nous allons recueillir, depuis son règlement et les actes des deux premières années recueillies dans la *Positio*, quelques aspects qui depuis le commencement laissent apparaitre en elles l'influence de la spiritualité ignacienne.

3.2.1. Apostolat.

Dans la spiritualité de Saint Ignace il y a un moment d'une spéciale importance qu'il vécut auprès du Cardoner [*Au* 30], à partir duquel il sut regarder la profondeur de la réalité en captant le sens des choses, et cela, il le traduit dans des désirs d'aider les autres dans l'action. Cette vision auprès du fleuve, où Íñigo, plein de Dieu, se tourna vers le monde et toutes les choses lui semblaient nouvelles, eut une signification particulière, celle d'un appel à l'action pour changer les choses, les personnes, "*aider les âmes* "[42].

Cet élément semble clair depuis le préambule du Règlement de l'Association: «pour se porter à Dieu, pour s'aider mutuellement de leurs prières, de leurs bonnes oeuvres, de leurs conseils, pour avancer dans les voies de la perfection et pour se livrer à toutes les œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde dont elles sont capables»[43]. Les quatre oeuvres auxquelles les associées se consacreront sont: l'éducation, le bon exemple, la consolation et l'aumône.

L'Association ne veut pas parmi ses membres seulement des personnes pieuses. Dans le titre 6º du Règlement dédié aux admissions, nous pouvons voir l'exigence avec laquelle

---

[42] J. M. Rambla SJ, "Rasgos distintivos de la Espiritualidad Ignaciana desde la perspectiva de la justicia social" en *Seminario sobre Liderazgo Ignaciano y Justicia Social* (Deusto-Loyola, 12 de febrero de 2013), en ligne http://dkh.deusto.es/comunidad/multimedia/recurso/rasgos-distintivos-de-la-espiritualidad-ignaciana/3e38d5ac-ff83-4b95-a54f-d679bc182750, consultation 26 Avril.

[43] Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 54.

vivait un membre de l'association et l'unité prière-action propre au profil d'une spiritualité apostolique[44].

Dans les actes, on traite fréquentement des thèmes du zèle apostolique, le zèle pour le salut des âmes, comme dans la session du 17 Novembre 1816 dont on attribue la réflexion à Claudine puisque le P. Coindre n'était pas présent[45].

3.2.2 Discernement.

Ignace, dans le livre des Exercices Spirituels, parle de trois temps de discernement. Ceux sont trois états spirituels divers, chacun avec sa propre méthode. De façon très synthétique nous pouvons dire que le discernement du premier temps est celui qui ne laisse pas place au doute. C'est un état de passion spirituelle que fait inimaginable toute autre alternative: "le premier temps c'est quand Dieu notre Seigneur meut et attire la volonté, de telle sorte que, sans douter ni pouvoir douter, l'âme pieuse suit ce qui lui est montré " [*Ex* 175]. Le discernement du deuxième temps c'est "quand on reçoit assez de lumière et de connaissance par l'expérience de consolations et des désolations, et celle du discernement des divers esprits" [*Ex* 176]. Le discernement du troisième temps est tranquille. Il n'y a pas de passion ni d'agitation [*Ex* 177]. Mais en n'importe lequel des trois temps, la confirmation de la décision prise sera nécessaire [*Ex* 183].

---

44 "Règlement de l'Association: Titre 6º des réceptions, 3°. On cherchera moins à l'augmenter qu'à se composer solidement, il ne faut point de membre inutile. Une haute piété, qui ne serait jointe à aucun avantage pour les différentes sections de la Société, ne serait pas suffisante. On ne doit admettre que des personnes d'abord très pieuses, mais qui aient ensuite un bon esprit, un caractère doux, égal, qui ne s'effarouche pas, des manières agréables, propres à faire gouter la vertu aux personnes qui seront l'objet de leur zèle. Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 63.

45 "Séance du 17 novembre 1816. *Résumé de la conférence sur le zèle pour le salut des âmes.* On a dit que le zèle, qui avait pour but la sanctification des âmes, avait un tout autre prix que celui qui se bornait au soin du corps; que si les actes de charité corporelle étaient nt si fort loués et estimés, combien plus le doivent être ceux que produit la charité pour les âmes ; s'il est beau de vêtir les corps, il l'est bien davantage d'orner les âmes d'innocence et de sainteté; s'il est beau de donner à manger à ceux qui ont faim, il l'est bien davantage d'alimenter les âmes par l'instruction. On a dit que parmi les moyens de le pratiquer, le premier, et celui auquel on pensait le moins, était la prière qui seule pouvait faire fructifier les travaux des hommes apostoliques; la prière force Dieu à répandre ses grâces sur les pécheurs… On a cité, pour exemple, le trait de charité si héroïque de saint Ignace." Cfr. Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 96.

Il est intéressant de découvrir, encore avec le peu de dates dont nous disposons, les moyens que Claudine, le Père Coindre et ses compagnes employèrent dans les décisions des premiers pas de leur marche.

Nous avons choisi quelques-uns d'eux:

- *Providence de Saint Bruno*. "Le Père Coindre fait connaître son petit dépôt à Mr. Gagneur et à Mlle. Thévenet. Les trois virent dans l'incident des deux petites filles comme un signe de la main de Dieu"[46]. Immédiatement ils cherchèrent une solution durable et organisée pour des situations urgentes comme celle-ci, spécialement avec des jeunes que l'association se chargeait de former et de leur procurer un travail. La Société aurait bien désiré que quelqu'un de ses membres puisse se consacrer à diriger cette oeuvre, mais c'était chose impossible pour le moment.[47] Les Sœurs de Saint Joseph assumèrent l'éducation des petites filles dans cette première providence (la deuxième qui s'ouvrit à Lyon après la révolution).

  Nous pouvons voir un premier temps de discernement dans cette décision. Quand les trois virent "*la main de Dieu*", cela signifie qu'elles ne pouvaient pas douter de sa volonté. Dans le regard aux créatures les plus défavorisées, elles trouvèrent le vouloir de Dieu, et répondirent avec générosité et réalisme. Cependant, avant d'ouvrir la providence, elles cherchèrent la confirmation dans l'assemblée de l'Association le 9 septembre de 1817, "Ce projet a été mis aux voix et a été reçu presque à l'unanimité"[48].

---

46 "Un jour, M. Coindre amena de Lyon deux petites filles, sans parents, sans asile, recueillies littéralement dans la rue. Il les déposa momentanément, en payant leur nourriture, dans un petit ouvroir de couture tenu par les Sœurs de Saint-Joseph, dans la cellule de l'angle oriental des cloîtres, où la Communauté de Saint-Joseph fut logée quelque temps avant d'habiter le Château Yon". Extrait de la *«Notice historique sur la Providence paroissiale de Saint-Bruno »* (1815-1816). – De l'original conservé dans l'Archive des «Missionnaires des Chartreux », Lyon, registre 1", cfr. Document III dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981,33.

47 *Le Mémorial*, Première Histoire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Maria (1816-1852), traduction, introduction et notes de M. Mª Antonia Bonet, Roma 2013, 23.

48 Séance du 9 septembre 1817. On a mis en délibération un projet qui a pour but la gloire de Dieu et le salut du prochain: dans la cellule louée aux frais de la Société, établir un atelier de jeunes filles auxquelles une des associées promet de fournir de l'ouvrage au nombre d'à peu près 24, lequel ouvrage, les premières dépenses faites et les premiers mois passés, paraît devoir suffire à l'entretien et à la consommation des sujets employés. Ledit projet a été mis aux voix et a été reçu à l'unanimité. Cfr. Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les

- *Règlement, nº 10 et 11*[49]. Le fonctionnement de l'Association laisse entrevoir l'importance de la confirmation dans la prise des décisions. Les assemblées sont mensuelles, mais pour les décisions importantes, on attendra l'assemblée suivante. Nous pouvons voir la même chose dans le titre 6º quand on parle des réceptions: un reflet de la méticulosité avec laquelle on agit dans la prise des décisions et l'importance de la confirmation[50].
- *Unité de vie*. Dans les actes, dans les réflexions qui se réalisaient dans les assemblées, nous voyons comment on approfondissait la recherche de la volonté de Dieu manifestée par la *soumission* à travers les événements de la propre vie et aussi leur acceptation[51].
- *Dans les Assemblées du 31 Juillet de chaque année*, où l'on fait mémoire de ce qu'on a fait apostoliquement, il y a des décisions comme les suivantes de la session de 1817:

---

vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 115.

49 "Règlement de l'Association. Titre 4º des Assemblées, 10° : Dans les affaires importantes, comme s'il s'agissait de changer quelque article du Règlement, de renvoyer une associée, etc., on ne prendra aucune résolution définitive séance tenante, mais on attendra à une assemblée suivante, à moins qu'il n'y ait urgence, et rien ne sera statué définitivement sans l'avis du directeur de la Congrégation. 11° : Lorsqu'on ira aux voix, chacune tâchera dans son avis de considérer la plus grande gloire de Dieu et le bien de la Congrégation, en sacrifiant tout intérêt propre et personnel; conséquemment, on ne cabalera point avant de donner son suffrage", cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 61.

50 "Règlement, Titre 6º: Des réceptions 4° : Toute demoiselle avant d'être reçue subira un délai de quinze jours qu'on lui laissera ignorer. Pendant ce temps, on prendra des informations sur son compte et, si ces informations sont bonnes, les assistantes en instruiront la Congrégation qui procédera, par scrutin, à son admission ; il faudra l'unanimité pour être admise. La Société en sera plus durable et les membres plus unis, puisque toutes sauront à n'en pas douter que leur présence ne répugne à personne." Cfr. Document IV dans la *Positio,* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 63.

51 "Séance du 27 octobre 1816. On a fait entre autres réflexions celles-ci: que, quoique nous n'eussions pas toujours l'occasion de donner à Dieu des preuves de notre résignation, nous devons cependant nous tenir habituellement dans la disposition de supporter avec courage tous les événements. Il faut pour cela se représenter quelquefois l'état de peine, de douleur, dans lequel on peut tomber, interroger son coeur sur les sentiments qu'il aurait alors, et faire d'avance l'acceptation des maux qui peuvent à tout moment nous atteindre", cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 94-95.

> « Nous nous attacherons de préférence à ceux qui nous donnent le plus d'espoir de réunir aux secours temporels les secours spirituels. C'est aussi là, principalement, le but de notre Société »;
>
> «Considérant qu'à l'égard des pauvres qui sont habitués à recevoir … nous nous épuiserions sans les mettre jamais en état de se tirer d'affaire»;
>
> « Considérant encore par rapport aux personnes jeunes ou vieilles qui auraient toujours vécu dans le vice, à moins qu'elles annoncent un repentir sincère et dénué de tout motif d'intérêt, nous ne devons pas du tout nous en mêler»;
>
> A la fin de ces explications, Claudine dit: « Si je me permets de donner ici mon avis, c'est parce que l'on me l'a demandé, et je n'y tiens qu'en autant que ce sera l'avis général»[52].

Dans d'autres points des mémoires nous trouvons d'autres critères très importants pour le futur de l'Association: «Je sens bien qu'on ne peut pas abandonner les œuvres qu'on a entreprises, mais il serait à désirer qu'on ne s'en charge pas de nouvelles. Il me semble que ce serait un lien de plus qui nous unirait »[53].

Dans les Constitutions écrites par Saint Ignace, nous pouvons lire au n° 3: «C'est le but propre de notre Institut d'aller en divers lieux, en répartissant ceux de la Compagnie dans la vigne du Christ, où ils estiment qu'on suivra davantage le service de Dieu et le bien des âmes»[54]. Il semble que cet esprit est le fondement de toutes ces décisions qu'on prend à la mesure que l'Association se développe.

Cet esprit de discernement c'est fruit de la prière. En un moment historique où entraient deux extrêmes: le faux *mysticisme* ou le rigorisme *volontariste* propre du Jansénisme, surgissent des réponses plus modérées comme celle du jésuite le Père Jean-Pierre de Caussade (1675-1751), avec la prière du cœur, retournant à l'esprit de Saint François de Sales et à l'abandon à la providence.

---

52 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 112.

53 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 113.

54 Ce critère, comme beaucoup d'autres, se maintient dans les actuelles Constitutions de la Compagnie: "Parce que le bien quand il est plus universel il est plus divin, ces personnes ou lieux que, en profités, sont cause de l'extension du bien à beaucoup d'autres qui suivent son autorité ou sont gouvernés par eux, doivent être les préférés " [*Co* 622].

Tant dans le règlement que dans les actes de l'Association, nous pouvons trouver que la prière est présente comme une des pratiques les plus importantes pour vivre la présence de Dieu au long du jour et pour que la mission apostolique qu'elles réalisaient donne du bon fruit: «elle seule pouvait faire fructifier les travaux des hommes apostoliques»[55]. On encourageait les associées à prier, à avoir un temps de prière chaque jour « 1/4 d'heure de méditation»[56]. Pour cette méditation, on explique la méthode de Saint Ignace. Rappelons-nous que la pratique de la méditation a une place très importante dans les Exercices Spirituels.

Claudine avait expérimenté très tôt le fruit de la prière, et elle connaissait des difficultés tantôt des distractions, les aridités ou la tentation de l'abandonner, tantôt de la consolation, c'est-à-dire, l'augmentation de la foi, de l'espérance et de la charité que produit la relation personnelle avec Dieu. Cette expérience la faisait encourager et inviter à la persévérance premièrement les associées et plus tard les religieuses. La devise que toute la Congrégation répète: *"Loués soient à jamais Jésus et Marie"* est un reflet de l'attitude reconnaissante devant la vie qui surgit de la personne en prière.

3.2.3 "A la plus grande Gloire de Dieu" [*Co* 52]

Saint Ignace fut capable d'unir sa prière et sa vie, son enseignement et la pratique, son action et la contemplation[57]. Il sent que Dieu même se donne lui-même comme grâce et entre en communion avec ses créatures, qui à la fois la reçoivent avec reconnaissance pour vivre leur existence uniquement centrée en Lui, en collaborant à son projet divin. Cette relation amoureuse entre le Créateur et la créature est implicite dans le concept de «Gloire». Comprise ainsi, ce n'est pas quelque chose de statique, mais de dynamique. Ce n'est pas le but, mais le chemin.

Tant le Père André Coindre que Claudine, se rapprochent et sont attentifs «*aux plus petits*» et précisément pour les servir tous et «*pour la plus grande gloire de Dieu*», selon la formule

---

55 Séance du 17 novembre 1816, conférence attribuée à la Sainte le Père Coindre étant absent, cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 96.

56 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 76.

57 H. U. Von Balthasar, *Verbum caro* 206-208, cité par N. Martínez-Gayol Fernández, *Gloria de Dios en Ignacio de Loyola*. Mensajero-Sal Terrae, Bilbao-Santander 2005, 22.

de Saint Ignace de Loyola qu'ils font leur, ils créent et établissent soigneusement des structures destinées à consolider l'œuvre de Dieu sur la terre[58].

Cette parole est citée sept fois dans le règlement et 14 fois dans la synthèse des actes qui se trouvent dans la *Positio* et qui appartiennent surtout aux deux premières années de l'Association[59].

Les motifs pour lesquels elle parait sont:

a) Dans le règlement: le préambule du Règlement, en unissant le chemin de perfection avec le bien des âmes; en concrétisant le but de l'Association (Titre 1º Article 1º); en parlant des offices du gouvernement (Titre 3º); au sujet de la participation dans les assemblées et dans les voix (Titre 4º, Section première); au sujet des relations entre les membres de l'Association (Titre 4º, Section troisième); dans la prière de Saint Ignace que l'on disait au commencement des assemblées.
b) Dans les actes: dans les conférences (pureté d'intention, éloignement du monde, la prière, les trois classes d'union); en rappelant les buts de l'Association; dans la présentation du projet de la *providence;* dans les mémoires du travail apostolique réalisé pendant l'année dans les assemblées du 31 juillet; comme pratique intérieure pour le mois, faire tout «pour la plus grande Gloire de Dieu».

3.2.4 L'Église.

Dès le Titre 1º du Règlement, où on précise les buts de l'Association, nous pouvons trouver qu'un de ces buts sera «de se tenir fortement attachée à l'Église Romaine»[60]. La référence à l'Église apparait fréquemment dans le règlement et les actes et tant dans les instructions que dans les pratiques, surtout dans la prière pour les prêtres, les missionnaires, pour le succès des missions ou des retraites dans les séminaires.

---

58 Cfr. J. P. Ribaut – G. Dussault, *G. André Coindre. Escritos y documentos*. 2 Reglas y reglamentos, Hermanos del Sagrado Corazón Casa general, Roma, Italia, 5 citado en Hnos. A. López. – M. Madrid, Andrés Coindre. Un hombre, una pasión, Talleres Gráficos GELV, Madrid 2013.

59 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 87.

60 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 55.

Dans l'histoire de Saint Ignace, nous voyons comment dans toutes ces situations apparaît toujours un Ignace qui est attentif à l'Esprit pour le suivre, mais désire accorder dans la pratique "dans" l'Eglise par l'intermédiaire des diverses autorités qui la représentent.[61] Aussi dans les Exercices Spirituels nous trouverons des références à l'Eglise Hiérarchique [*Ex* 170] et les Règles de Sentir dans l'Eglise [*Ex* 352-370][62]. De fait, le sentir dans l'Église sera une des qualités d'une bonne élection.

Ceci est un élément important, surtout en sachant que dans l'Église de France, ceux qui s'étaient maintenus fidèles au Pape et n'avaient pas signé la constitution du clergé, souffrirent persécution quelques années avant la constitution de l'Association.

3.2.5 D'autres aspects que nous pouvons trouver en relation avec la spiritualité ignacienne sont:

- *Rendre compte de sa conscience.* "De temps à autre, par exemple chaque deux en trois mois, il serait bien que chaque associée fasse à son directeur l'ouverture de sa conscience, c'est-à-dire de la situation de son âme quant à sa tranquillité ou à ses tentations, à ses goûts ou à ses sécheresses"[63]. Saint Ignace laissa ce point expliqué de façon exhaustive dans une instruction, que nous pouvons trouver dans les Règles de la Compagnie de Jésus.[64]

- *Obéissance.* Chez Ignace, l'obéissance est unie au concept de mission et à la notion d'un corps ordonné et cohérent avec la mission. Il écrit une lettre au sujet de l'obéissance aux Frères de la Province de Portugal le 26 mars 1553. Celle-ci contient la pensée d'Ignace au sujet de ce thème, suivant Saint Grégoire «c'est une vertu qui seule introduit dans l'âme les autres vertus, et, imprimées, elle les garde» (Saint Grégoire, L.35 Morales, c.10). Il invite à voir le Christ dans tout supérieur et à obéir à sa divine majesté en lui avec toute dévotion[65].

---

61 J.M. Rambla SJ, "Del gentil hombre Iñigo a Ignacio de Loyola: una eclesialidad progresiva". *Manresa* 8 (2012) 117.

62 Ignacio de Loyola, *Ejercicios Espirituales*. Introducción, texto, notas y vocabulario por Cándido de Dalmases SJ, Sal Terrae, Santander 1985[4], 180; aussi Corella, Jesús, SJ, *Sentir la Iglesia. Comentario a las reglas ignacianas para el sentido verdadero de Iglesia*, Mensajero-Sal Terrae, Bilbao-Santander 1988, pp. 105-106

63 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 67-68.

64 Reglas de la Compañía de Jesús y la Carta de la Obediencia de Nuestro Glorioso Padre Ignacio. Sevilla 1735, 33-36, en línea http://www.memoriachilena.cl/602/w3-article-8042.html, consulta 28 de abril.

65 Reglas de la Compañía de Jesús y la Carta de la Obediencia de Nuestro Glorioso Padre Ignacio. Sevilla 1735, en línea http://www.memoriachilena.cl/602/w3-article-8042.html, consulta 28 de abril.

Le sens qu'on donne à l'obéissance dans l'Association est indéniablement ignacien, «on se fera un devoir de la suivre pour plaire à Dieu et imiter Notre-Seigneur, qui a bien voulu obéir à des juges iniques qui l'ont condamné à mort»[66].

Dans les moyens pour avancer dans les voies de la perfection du Règlement de l'Association, nous lissons: «Envers ses supérieurs: obéissance et confiance, point de brigue, point de murmure dans les emplois»[67]. Comme Saint Ignace, on donne aussi dans l'Association une prééminence à la vertu d'obéissance, «c'est pour nous d'une nécessité indispensable»[68] ensemble avec l'humilité. De plus, on lui donne une importance très grande dans l'unité dans la congrégation, «c'est elle seule aussi qui peut assurer la durée d'une Société, rendre ses liens indissolubles, maintenir la paix et l'union entre tous les membres qui la composent»[69] et «aussitôt que ce lien est rompu, les édifices qui semblent les plus solides sont renversés»[70].

Lors de la session du 9 septembre 1817, dans les réflexions sur l'obéissance, on explique l'exemple de Saint Ignace[71].

- *Modestie*. Saint Ignace écrit en 1555, les "*Règles de la Modestie. Ce que doivent observer les Frères de la Compagnie de Jésus dans le chemin en public* ". Ce sont 12 règles simples au sujet des gestes du visage, le regard, les vêtements, les mouvements des mains, la façon de marcher, de parler, etc.[72]. En faisant un parallèle avec les indications qui apparaissent dans l'Association, nous trouvons une similitude évidente en divers points.[73]

---

66 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 72.

67 *Ibid.*, 77.

68 *Ibid.*, 113.

69 *Ibid.*, 113.

70 *Ibid.*, 124.

71 *Ibid.*, 114.

72 Ignacio de Loyola SJ, *Obras de San Ignacio de Loyola*. Nouvelle édition, révisée et actualisée par Manuel Ruiz Jurado SJ, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid 2013. Reglas de la Compañía de Jesús, 7 (MHSJ, MI, Regulae, 518-520). Pages 625-627.

73 Séance du 2 décembre 1816. Conférence sur la vertu de la modestie attribuée à Sainte Claudine: "On a donné des règles de modestie pour tout l'extérieur dont voici les principales: ne pas tourner la tête avec trop de légèreté, ne regarder personne en face et ne jamais les fixer, avoir la bouche ni ouverte, ce qui serait ridicule, ni trop fermée, ce qui sent un ton de mépris ou d'affectation; avoir les bras occupés à tenir ses vêtements ou quelque autre chose; n'avoir pas les jambes croisées, ce qui est autant contre la bienséance du monde que contre la bienséance religieuse; éviter une démarche trop précipitée; n'avoir dans ses habillements rien d'affecté, c'est-à-dire n'être ni trop recherchée, ni trop négligée. C'est surtout lorsqu'on se présente dans le temple de Dieu qu'il faut s'appliquer à toutes ces pratiques de modestie, afin que notre air, notre maintien soient pour tous ceux qui nous entourent un sujet d'édification et d'admiration; de cette manière-là, nous porterons

- *Humilité*. Dans le Règlement de l'Association sont rassemblées les dix pratiques de l'humilité.[74] Mais, sûrement, en ce qui concerne notre thème, nous trouvons le plus important dans la Séance du 6 octobre 1817[75], Fête de Saint Bruno, parce que la conférence se centre sur les Degrés d'humilité que propose Saint Ignace dans le livre des Exercices Spirituels [164-165]. On la nomme dix fois dans le règlement, et en deux années des séances de l'Association, les associées eurent cinq fois des conférences à ce sujet, en le reliant avec Saint Ignace, Saint Louis Gonzague, les vertus de la Vierge ou l'imitation du Christ, et six fois, elle est mise comme pratique pour le mois.

La devise de l'Association était les paroles de Jésus: "Apprenez de moi, qui suis doux et humble de coeur" et à partir d'elle on se décide à accomplir la maxime "Aimer être ignorée et dédaignée" prise du livre "Imitation"[76], livre que Saint Ignace lut dans sa retraite à Manrèse et qui eut une influence sur lui quand il commença à écrire ses Exercices Spirituels.

- *Correction fraternelle*. On la rencontre aussi bien dans le règlement que dans les actes de l'Association, surtout dans les thèmes relatifs à l'humilité ou à la croissance spirituelle. C'est aussi une pratique réitérée. «Chaque associée en choisira une autre pour la surveiller. Elle lui demandera en particulier, de temps en temps, quel défaut elle a reconnu en elle; et lorsqu'elle en aura été avertie par quelqu'une, elle témoignera sa reconnaissance à l'associée qui l'aura avertie et récitera un *Pater* et un *Ave* pour elle. Votre meilleure amie est celle qui vous avertit

---

au bien par notre seule présence ", cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 97-98.

74 «1° En toutes choses, tu humilieras ton coeur et ton entendement. 2° Devant tous, tu t'abaisseras et le feras soigneusement. 3º Jamais la grandeur n'aimeras, ni les richesses mêmement. 4° Mais le mépris tu chercheras, et les rebuts pareillement. 5° De toi jamais ne parleras que pour t'abaisser humblement. [36] 6° Et quand on te contredira, réjouis-toi parfaitement. 7° Au plus haut lieu ne t'assoiras, mais au plus bas tranquillement. 8° Si de toi on fait quelque cas, humilie-toi profondément. 9° Que ton bonheur jusqu'au trépas se trouve dans l'abaissement. 10° Et quand tes défauts on verra, bénis-en Dieu dans le moment.» Cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 80.

75 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 116.

76 "L'imitation du Christ" c'est un traité de mystique écrit par Thomas Haemerken et que fut publié l'année 1473. L'auteur entré au monastère des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, dans la ville d'Agnetenberg, où il se dévoua à la prière, la méditation, les causeries et consultations spirituelles.

de vos défauts»[77]. Au n. 10 des Constitutions de la Compagnie de Jésus nous pouvons lire: "Tous seront contents d'aider à corriger et d'être corrigés, en découvrant l'un l'autre correctement avec l'amour et la charité qui leur est dû, pour aider davantage en esprit, surtout quand cela est demandé par le supérieur qui fait attention à eux pour la plus grande gloire divine".

- *Le monde*. Le détachement du monde est une des caractéristiques de Saint Louis de Gonzague, patron de l'Association, qui désire imiter: «les vertus de saint Louis de Gonzague que nous devons imiter plus particulièrement : surtout sa mortification, son amour pour Dieu et son détachement du monde» (Séance du 21 juin 1822). Egalement, dans les Constitutions de la Compagnie, n. 11, on invite à «progresser dans la vie spirituelle et d'avoir en horreur en tout, pas seulement en partie, tout ce que le monde aime et embrasse, et d'accepter et désirer de toutes les forces possibles tout ce que Christ notre Seigneur a aimé et embrassé. Comme les mondains, qui suivent le monde, aiment et cherchent avec tant de diligence honneurs, renommée et estime».

Le sens que l'on donne dans l'association est le même:

> « Qu'il n'y ait que Dieu qui soit le témoin de vos bonnes oeuvres; celles qui paraissent aux yeux du monde sont souvent suivies de sentiments d'orgueil et de vaine complaisance, qui les changent en péchés» (Tit. 5º, 9º, au sujet des charges dans l'Association);
>
> « La plus franche et la plus sincère amitié, mais cette amitié sera dépouillée de ces affections charnelles qui nous font aimer selon le monde, selon notre propre inclination, et non selon Dieu» (Tit. 7º, Sec. 3º, 4º, au sujet des rapports réciproques dans l'Association);
>
> « Jésus-Christ a voulu ennoblir les plus petites actions, les plus basses en elles-mêmes: la pauvreté et l'humilité méprisées dans le monde» (Séance du 19 septembre 1816);
>
> « On a fait quelques réflexions sur l'avantage du silence et la nécessité de le garder pour les personnes du monde qui, ayant de continuels sujets de dissipations, ont besoin de se recueillir de temps en temps et de parler à Dieu, étant obligées de parler si souvent aux créatures» (Séance du 14 janvier 1817);
>
> « Le sujet de piété sur lequel on s'est entretenues a été la fuite du monde… Les gens du monde, accoutumés à tout faire pour leur intérêt particulier, ne peuvent concevoir qu'il y ait des âmes assez

[77] Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 68.

> généreuses pour agir par le seul désir de la gloire de Dieu» (Séance du 6 mars 1817).

- *Mortification*. Bien que d'une façon toujours secondaire, sa présence est constante dans le Règlement et dans les Actes de l'Association, et toujours consacrée à atteindre la perfection, dans le Règlement de l'Association, dans les documents additionnels, nous trouvons une section complète dédiée aux moyens pour avancer dans le chemin de la perfection, et, avec eux, se sanctifier et sanctifier les autres[78]. On demandait de légères mortifications des sens, spécialement du goût, bien ordonner la journée, le travail bien fait, etc. Ce fut aussi un des thèmes traités dans les conférences des assemblées:

> « La vie de l'homme ne consiste pas précisément dans la vie des sens, mais dans la vie du coeur, et notre coeur ne peut être heureux qu'en autant qu'il est libre et débarrassé de la servitude de ses penchants. C'est principalement la volonté qu'il faut mortifier et c'est ce genre de mortification qui plaît le plus à Dieu » (Séance du 18 février 1817).

Au n. 12n des Constitutions de la Compagnie, nous pouvons lire:

> « Pour mieux arriver à ce degré de perfection, si précieux dans la vie spirituelle, sa fonction la plus grande et la plus intense doit être de chercher dans notre Seigneur sa plus grande abnégation et sa mortification continue en toutes les choses possibles».

Rappelons aussi les Règles pour s'ordonner dans la nourriture au livre des Exercices [210-217].

- *Le jour de Saint Ignace*. L'Association fut fondée à la fête du saint de 1816, et chaque 31 juillet, les associées se réunissaient en Assemblée générale dont le contenu consistait en une conférence mettant en valeur les vertus de Saint Ignace comme un modèle à imiter, on faisait les élections pour les charges de responsabilité et on informait de ce qui s'était passé durant l'année. Au préalable, on invitait à faire une retraite de trois jours[79].

---

78 Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 76.

79 «On désirerait que ce soit à l'époque de la fête de Saint Ignace de Loyola qu'on fasse une petite retraite annuelle de trois jours, pour se renouveler dans l'esprit de ferveur qui doit être le propre de cette Association… Dans cette retraite, on fera une revue d'un an ; on se livrera plus spécialement à la méditation, au silence, à de saintes lectures». Règlement, Titre 7º, Pratiques de chaque année, cfr.: "Préambule du Règlement de l'Association" dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 68.

Laissant les documents de l'Association contrastés avec les Constitutions écrites par Saint Ignace, les Règles au sujet de la modestie ou la lettre au sujet de l'obéissance, nous pouvons trouver d'autres aspects aussi intéressants sur les associées. Par exemple, que l'une des sources importantes du contact avec la spiritualité ignacienne fut la familiarité de plusieurs d'elles avec des confraternités et congrégations qui étaient présentes à ce moment à Lyon. Beaucoup d'entre-elles étaient d'inspiration jésuite et portaient le sceau de sa doctrine spirituelle appliquée aux laïcs.[80]

Finalement, faisons une brève mention au sujet de l'importance de la bibliothèque. En raison d'une partie de son apostolat, l'Association avait beaucoup d'intérêt à avoir une bonne bibliothèque, à laquelle elles affecteront des ressources économiques, du temps et du dévouement. Les livres pouvaient être bienfaisants tant pour les associées que pour les personnes qu'elles aidaient. L'intérêt était aussi destiné à éliminer l'influence des livres "*mauvais*"[81]. Nous pouvons trouver quatre influences possibles: la famille, l'éducation dans l'abbaye, la propre histoire de Saint Ignace avec l'influence des livres des saints dans sa conversion[82] et l'importance dans la ville de Lyon de la bibliothèque du Collège de la Trinité dont nous avons déjà parlé. La bibliothèque, comme recours apostolique, se maintiendra vivante toutes les années de l'Association, comme les actes le montrent:

> «La quête faite à l'assemblée a été destinée à l'augmentation des libres de la bibliothèque circulaire»[83]
>
> «Délibérations. 1. Une bibliothèque sera formée par la Société et établie à la paroisse St-Nizier; Mlle. Revel sera chargée de distribuer les livres pieux dont la bibliothèque sera composée. Un catalogue sera donné à ladite demoiselle, afin qu'elle sache sur quels ouvrages doit tomber son choix, et qu'elle puisse montrer ce tableau aux

---

80 J. Farnham RJM, *«United in Their Search for God», Devotional life for Laywomen in Restoration France: A Pious Association in Lyon, 1816-1825"*. Originally Written in Partial Fullfillment of Requirements for the M. A. in Church History, Catholic University of America by Janice Farnham RJM, Edited and Enlarged: July 2005, 77-86.

81 «Cette fonction est une des plus utiles dans ce siècle où toutes les maisons sont remplies de romans, de toutes espèces de mauvais livres. On en préviendra la contagion en prêtant de bons libres avec méthode». Règlement de l'Association, Titre 7º, Section 2ª, point 6º au sujet de la Bibliothèque et la Bibliothécaire, cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 70 .

82 Saint Ignace de Loyola, *Autobiographie*, C. I.

83 Séance du 27 octobre 1816, cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, *Positio*, 95.

associées pour que chacune d'elles fasse don de tel livre qu'il leur semblera bon»[84].

4. La naissance de la Congrégation religieuse, la Spiritualité Ignacienne dans les premières Règles et Constitutions.

La Fondation de notre Congrégation ne fut pas un fait isolé dans le temps. Nous allons situer cet événement dans la réalité que l'on vivait en France à ce moment pour approfondir ensuite les règlements spécifiques qui animaient la vie de ces premières communautés.

4.1. *Naissance de nouvelles congrégations religieuses enseignantes au premier quart du XIX siècle, spécialement en France*

Nous avons besoin de remonter au Concile du Latran pour comprendre la réapparition des Congrégations Religieuses après la Révolution Française, et nous rappeler un peu l'histoire.

Le IV Concile de Latran (1215) avait interdit la fondation de nouveaux Ordres religieux, de façon que celui qui voulait entrer en religion devait le faire dans l'un des quatre Ordres approuvés, mais on laissait la liberté aux évêques de fonder de nouvelles Congrégations dans leurs diocèses. Après, et surtout en raison des déviations qui se produisaient, le Concile de Trente, 1545-1563, donna des normes concrètes pour la réforme des Ordres Religieux.

L'expression "Congrégation religieuse" est réservée depuis le XVI siècle, à la qualification des associations dans lesquelles on émet des voeux simples, en opposition aux Ordres religieux où l'on émet des vœux solennels.

En 1633, Sainte Louise de Marillac fonda, ensemble avec Saint Vincent de Paul, les Filles de la Charité. Elles ne sont pas une Congrégation Religieuse, car à ce moment-là, elles auraient été obligées de demeurer en clôture, quand leur objectif était de servir les plus humbles. A la même époque, une autre femme, Mary Ward, luttait à Rome pour l'incorporation de la femme et, concrètement, de la femme consacrée, à l'apostolat. Elle cherchait l'approbation pontificale pour son institut, dans lequel on émettait les voeux

---

84 Séance du 19 octobre 1823, cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 161.

simples et on faisait avec la jeunesse féminine un apostolat en tout semblable à celui que la Compagnie de Jésus faisait avec la jeunesse masculine, mais sans dépendre de la Compagnie[85]. Ce furent quelques-uns des premiers pas de l'incorporation de la femme à l'apostolat en dehors des murs d'un couvent.

Le 18 août de l'année 1792, l'Assemblée Nationale Française déclara la suppression effective de toutes les Congrégations. Pourtant la Vie Religieuse ne finit pas, mais quand elle put se restaurer après l'arrivée de Napoléon et la signature du Concordat avec le Saint Siège en 1802, elle expérimenta une renaissance extraordinaire. Le panorama de l'Eglise changerait notablement avec les profonds changements que les fondateurs et fondatrices réalisèrent avec leurs charismes respectifs. Le cas de France fut le plus spectaculaire: entre 1800 et 1880, furent fondées 400 congrégations, en moyenne cinq chaque année. Si en 1815 les religieuses en France étaient 30.000, en 1861 leur nombre s'élevait à 105.000, et à 135.000 en 1878[86]. La majorité d'entre elles se dévouèrent à l'éducation et à la bienfaisance.

Les nouvelles Congrégations Religieuses furent fondées pour promouvoir dans l'Eglise une façon concrète de suivre Jésus. C'est pourquoi chacune avait sa propre spiritualité (bénédictine, mercédaire, trinitaire, franciscaine, dominicaine, ignacienne, vincentienne…), et, souvent, les Constitutions des anciens Ordres ou Congrégations furent adoptées par les nouvelles Congrégations[87].

---

85 "Les futures congrégations religieuses féminines avaient déjà le chemin de l'apostolat pleinement ouvert. L'apostolat féminin est fondé pour une bonne mesure sur les souffrances de cette femme. Ainsi le reconnaissait le docteur Bourne, archevêque de Westminster en 1921: «Je sens comme un devoir de gratitude de rappeler à tous les catholiques d'Angleterre et même de tout le Royaume Uni, comme aussi à tous les Instituts religieux féminins du monde entier, que l'existence des Congrégations qui travaillent aujourd'hui sur le terrain de l'éducation et dans les œuvres de charité pour le prochain, fut possible seulement par la prévision surnaturelle, la constance héroïque et les souffrances de Mary Ward. Elle soutint le combat jusqu'au moment d'un échec apparent, qui, cependant, fut suivit d'un triomphe. Après leur propre fondateur, ces Congrégations ne doivent une plus grande gratitude qu'à Mary Ward", cfr. J. Alvarez Gómez CMF, *Historia de la Vida Religiosa* III. Desde la «Devotio moderna» hasta el Concilio Vaticano II, Publicaciones Claretianas. Madrid 1990, 456.

86 J. Alvarez Gómez CMF, *op. cit.,* 527.

87 J. Alvarez Gómez CMF, *op. cit.,* 536: "L'Histoire de ces fondations est presque toujours la même. Pour comprendre sa déconcertante variété en face de tâches identiques, on doit avoir en compte l'isolement dans lequel vivaient les différentes provinces. Une jeune fille pieuse se consacre spontanément ou sous le conseil d'un prêtre à l'éducation des jeunes, au soin des malades ou des pauvres; son exemple attire vite quelques compagnes. Une dame riche de ce lieu leur offre de l'aide morale et matérielle ; le curé les pousse ou les empêche de s'engager sur ce chemin. Un directeur spirituel jésuite ou d'un autre Ordre apparaît derrière tout cela. La fondation se renforce; on achète une maison. L'évêque intervient: pour obtenir son approbation, il est nécessaire de présenter une règle, un habit commun, une supérieure responsable, un nom, un patron, un noviciat. Tout cela nait

4.2. *Premières Règles*

La Congrégation a son origine dans la nuit du 5 au 6 octobre 1818. Auparavant, le jour de Saint Ignace de la même année, le Père Coindre s'adressa à un petit groupe qui faisait partie de l'Association: «*Il faut, dit-il, sans hésiter et sans retard, vous réunir en communauté*». Et à l'heure même, il trace les linéaments pris de la Règle de Saint Augustin et des Constitutions de Saint Ignace qu'il a le dessein de fondre, plus tard, en un seul code d'observances religieuses adapté à leurs propres besoins.[88]

Comme nous avons signalé auparavant, pour qu'une Congrégation soit approuvée, elle devait être reliée à une Règle ancienne et approuvée. La Règle de Saint Augustin[89] avait des bases si vastes, qu'elle fut adoptée par un grand nombre de Congrégations. Cette Règle a pour but d'assurer la propre sanctification dans les monastères, mais les nouvelles Congrégations, en plus de ce but, se proposaient en outre le caractère apostolique. Pour exprimer cette dimension dans leurs propres documents, il était nécessaire qu'en plus de la Règle choisie qui recueillait la vie aux monastères, on légifère tout ce qui est en relation avec la mission apostolique. On ouvre l'époque des «*Constitutions*»[90].

Saint Ignace commença l'élaboration des Constitutions de la Compagnie de Jésus en 1547, il les perfectionna pendant toute sa vie, et dans la Première Congrégation Générale après son décès (1556), en 1558, elles furent approuvées par l'Eglise. Dans les Constitutions, les principes des Exercices Spirituels se reflètent de façon pratique. La nouveauté que la Compagnie de Jésus admise dans l'Eglise est claire. Ils ne sont pas un Ordre monastique, ni un ordre mendiant ; de fait, Saint Ignace a rejeté tous les éléments de ces Ordres qui puissent rendre difficile l'apostolat, comme l'office choral, les veilles nocturnes et les mortifications extérieures, parmi d'autres. Les Constitutions de la Compagnie insistent plus sur la

---

et croît lentement. Et, finalement, on est déjà en état de demander l'approbation du Saint Siège et du Gouvernement. Une nouvelle Congrégation est née ".

88 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 545.

89 Se composent de 12 points: 1- Amour de Dieu et du Prochain; 2- Humilité; 3- Prière et office; 4- Repas; 5- Attention aux malades; 6- Habillement et allure extérieure; 7- Correction fraternelle; 8- Soin des choses communes; 9- Du nettoyage; 10- Du pardon des offenses; 11- De l'obéissance; 12- De la fréquente lecture de la Règle.

90 C. Mazón, *Las reglas de los religiosos: su obligación y su naturaleza jurídica*, Apud Aedes Universitatis Gregorianae, Roma 1940, 122.

mortification intérieure et la prière personnelle. Cette nouvelle spiritualité était centrée sur l'intériorité. [91]

La caractéristique la plus importante de la Compagnie de Jésus sera l'activité apostolique, vers laquelle est dirigée toute son organisation. Sa finalité, comme nous l'avons déjà dit, est de procurer en tout et toujours *la plus grande gloire de Dieu.*

La présence de la spiritualité ignacienne dans l'Association est indéniable, et se fait plus évidente quand, le premier groupe rassemblé en communauté, on commence l'élaboration des premières règles. Pendant le temps d'élaboration, on expérimenta et on transforma un premier texte jusqu'à arriver aux règles qui seraient approuvées par l'Eglise et avec lesquelles, le 25 février 1823, les premières religieuses de la Congrégation firent leurs voeux.

Les Frères du Sacré Coeur ont une copie de ces premières règles (la version primitive a disparu). Ce furent celles que le Père Coindre, en les adaptant à une Congrégation masculine, donna à la nouvelle Congrégation qu'il fonda le 30 septembre de 1821.

Au sujet de ces premières règles, le Père José María Murall marque dans une étude comparative:

> «Les Règles sont toutes pénétrées de celles de la Compagnie de Jésus. Il y a des références aux Constitutions de la Compagnie, aux Règles communes, à l'Epitomé qui résume toute la législation, aux Exercices et à la Lettre sur l'obéissance»[92].

Ces règles se composaient de quinze points qui réglaient des aspects très concrets et quotidiens de la vie quotidienne[93]. Nous allons reprendre quelques textes de celles-ci en les classant selon les éléments ignaciens que nous avons traités avant.

a) Sens Apostolique

- *De la modestie* [4]. Comme une prédication continuelle pour le prochain et un appui du recueillement et de l'union à Dieu.
- *De la Mortification et de la Pénitence* [6]. De toutes les pénitences et mortifications auxquelles les (Soeurs) pourront se livrer, il n'en est point de plus méritoires et plus

---

91 J. Alvarez Gómez CMF, *Historia de la Vida Religiosa* III. Desde la «Devotio moderna» hasta el Concilio Vaticano II. Publicaciones Claretianas. Madrid 1990, 165-167.

92 Archives générales des Religieuses de Jésus-Marie, Rome, en A. Royo Millán RJM, *L'influence ignacienne dans la Congrégation de Jésus-Marie,* Rome 1983, 21-22.

93 Document VIII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 200-215.

agréables à Dieu que les fonctions pénibles de l'éducation de la jeunesse… Elles supporteront avec patience, l'ignorance, la grossièreté, l'indocilité des enfants, les plaintes et l'ingratitude des parents, les mépris, les rebuts et les contrariétés du public.

- *De l'éloignement du monde* [7]. (Elles) ne permettront à leurs élèves d'autres usages du monde que ceux qui sont bons et louables.
- *Du zèle* [8]. "Voilà ce Coeur qui a tant aimé les hommes et qui n'en reçoit que des ingratitudes … c'est le souvenir qui les soutiendra dans leur soin pour bien former et instruire la jeunesse.
- *De la politesse, de la propreté et de l'esprit d'oraison* [10]. (Appliquées) à l'éducation, il faut qu' (elles) se rendent dignes de la confiance publique et que leurs élèves trouvent en (elles) des modèles à imiter en tout point. (…) Les compliments du premier de l'An sont comme un devoir dans les familles et dans les pensionnats: ce témoignage d'affection de la part des enfants accoutume leurs jeunes cœurs aux sentiments de respect, de reconnaissance et d'amour qu' (elles) doivent à leurs parents et à leur (maîtresse).
- *De l'amour de l'étude et du travail* [11]. (Les Soeurs destinées) à l'enseignement ne négligent rien pour entretenir et perfectionner chaque jour leurs petites connaissances sur l'écriture, la lecture, l'arithmétique, la grammaire.
- *De l'indifférence des emplois* [12]. L'indifférence des lieux et des emplois qui caractérise si bien les âmes saintes doit être dans le coeur de (toutes les Soeurs).
- *De l'ameublement* [13 et 15]. Les cellules des (Soeurs) ne seront point tapissées; les salles des clases le seront… Que les classes soient assez éclairées pour que les enfants, sans quitter leur place, puissent lire et écrire en toute position.

b) Plaire et servir à Dieu, à la plus grande gloire de Dieu

- *De la chasteté*. Dans les règles, Saint Louis de Gonzague est le modèle de chasteté et l'exemple. Elles invitent à la garder parfaitement «essayant d'imiter en elle la pureté angélique avec la propreté du corps et de l'esprit»
- *De l'indifférence des emplois* [12]. On ne fera donc aucune attache de coeur pour un lieu, pour un emploi, pour certaines personnes, qui puisse troubler la paix du coeur, s'il fallait la rompre … Celles qui seront (appelées) au voeu de stabilité doivent s'exercer plus que les autres sur ce point, puisqu'(elles) doivent être comme les (Soeurs) d'élite de la Congrégation, toujours (prêtes) à tout quitter et à partir au premier signal, là où la volonté de Dieu et sa plus grande gloire les appellent.

c) Discernement.

- *De l'obéissance* [1]. En plus de demander une obéissance totale, on ouvre la possibilité que la personne, «après avoir consulté Dieu» puisse faire avec humilité, quelque observation à la supérieure.
- *De la Pauvreté* [2]. «Eprouver ses effets … N'avoir rien en propre»,
- *Du Zèle* [8]. Leur zèle devra toujours être éclairé et prudent, et subordonné à la Règle et aux volontés des (Supérieures).
- *De la Prudence* [9]. Parlez de Dieu à ceux qui y prennent intérêt et qui sont disposés à en profiter; imposez-vous le silence quand on s'en moque ou qu'on n'y prête aucune attention.

d) Dimension ecclésiale

- *De l'Humilité* [5]. L'humilité et la religion les porteront toujours à avoir un singulier respect pour les (religieuses) des autres Ordres ainsi que pour toutes les Communautés consacrées au service de Dieu et du prochain. Jamais (elles) ne se permettront de critiquer leur Règle ou leur personne.
- *De la politesse, de la propreté et de l'esprit d'oraison* [10]. Régularise les attentions qu'on doit avoir avec les prêtres, les Evêques et le Chapelain.

Le premier groupe de religieuses faisait partie de "L'Association des Sacrés Coeurs". Nous avons déjà vu l'importance que l'apostolat a pour elles. Dans ces premières Règles et au sujet de l'étude que nous réalisons sur l'influence de la spiritualité ignacienne, la dimension apostolique s'introduit au moins de 8 à 15 d'entre elles, en plus, en faisant référence très claire à la mission qu'elles réalisaient: l'éducation de la jeunesse.

4.3. *Les Constitutions*

Dans la petite maison louée à Pierres-Plantées, où la Congrégation a ses débuts, se réalisèrent entre 1818 et 1820 deux oeuvres: l'organisation de la *Congrégation Religieuse des Sacrés Coeurs* et le développement de la *Providence du Sacré Coeur*. A ce moment, aussi continuent parallèlement tant l'Association que la Providence de Saint Bruno dirigée par Claudine mais tenue au jour le jour par les Sœurs de Saint Joseph. Le 2 Janvier 1825, dans la Séance n. 82

de l'Association, on détermina à l'unanimité que cette Providence abandonnera tous ses droits sur cette maison à M. le Curé de Saint Bruno[94]

En 1820, la maison de Pierres-Plantées, à la Croix-Rousse, devient petite (elles arrivent à être 40 personnes) et il sera nécessaire de chercher une autre propriété. Les circonstances, dans lesquelles elles purent voir la volonté de Dieu et le désir d'aplanir les chemins de la Vierge, les conduisent à la colline de Fourvière, à une propriété en face du Sanctuaire de la Vierge.[95] La communauté et les enfants se déplacèrent à *l'Angélique.*

Entre le 2 et le 12 Novembre 1820 on fit le déplacement à la nouvelle maison qui en peu de temps fut agrandie pour pouvoir loger les associées, la Providence et un pensionnat pour les enfants de familles aisées. Celui-ci s'ouvrit en 1821. Les "Dames des Sacrés Coeurs" n'avaient encore reçu aucune permission pour avoir une Chapelle ou porter un costume religieux[96]; cependant elles vivaient «la Règle de Saint Augustin et les Constitutions de Saint Ignace, telles qu'elles avaient été combinées au début par le bon Père Coindre pour la nouvelle Congrégation»[97]. C'est à ce moment qu'elles changent leurs noms. Notre Mère Fondatrice choisit comme nom de religion: M. Marie de Saint Ignace.

Le changement de nom laïc pour un autre nom religieux se fait dans l'Eglise depuis le VI Siècle. C'est un symbole de "Nouveau Baptême". Au sens biblique, le nom est étroitement lié avec l'existence, c'est un signe d'identité de la personne. Il implique sa personnalité et sa responsabilité. Claudine choisit comme patron Saint Ignace. Parmi les autres associées, il y a

---

94 Séance du 2 janvier 1825, cfr. Document IV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 168.

95 *Le Mémorial*, Première Histoire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (1816-1852), traduction, introduction et notes de M. Mª Antonia Bonet, Rome 2013, 26-29; Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, p. 550; Doc. VII: en *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 186-200.

96 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 557. A cette époque, l'Église de Lyon était privée de son Pasteur par l'expatriation forcée de Mgr. Fesch, parent de Napoléon I. Cet éminent Prélat s'était retiré à Rome et avait laissé l'administration de son vaste diocèse à ses Grands Vicaires. Ce fut sans doute cet état d'incertitude et d'attente qui motiva le refus de M. Baron, Vicaire général, aux demandes réitérées de la Fondatrice ».

97 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 558.

fondamentalement des noms d'apôtres et de saints jésuites (Saint François de Borgia, Saint Stanislas, Saint Louis Gonzague, Saint François Xavier, etc)[98].

L'approbation diocésaine n'arrive pas malgré les pétitions, cela est dû fondamentalement à ce que l'Evêque, Mgr. Fesch, avait été expatrié et il était à Rome.

On obtient l'approbation canonique de la Congrégation le 4 février 1823 dans le diocèse de Le Puy, où on aura fondé une mission le 6 octobre de 1822[99]. Son nom est devenu: les "Dames des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ".

Dans l'acte de cette approbation nous pouvons lire:

> «Ayant adopté la Règle de Saint Augustin et les Constitutions de Saint Ignace avec les modifications que nécessite la différence qui doit exister entre les emplois auxquels se livrent les personnes du sexe et ceux auxquels se livrent les clercs, elles inspirèrent la plus grande confiance aux supérieurs du diocèse»[100].

Le 18 juillet 1825, la Congrégation est approuvée dans le diocèse de Lyon. On présenta les premiers statuts rédigés, selon la Règle de Saint Augustin et les Constitutions de Saint Ignace.[101] Les statuts de la Congrégation sont perdus, mais comme cela se passa dans les premières règles, nous pouvons penser qu'ils étaient très semblables à ceux de la Congrégation cléricale du Sacré Coeur de Jésus, à Monistrol, fondée aussi par le Père Coindre. Les Frères gardent une copie du projet des statuts dans leurs archives de Rome. Ceux-ci comportent 50 articles ; dans le dernier on signale "la totale conformité avec le Sommaire des Constitutions de Saint Ignace en tout ce qui ne va pas contre les présents statuts"[102].

---

98 Nous pouvons nous rappeler la note 10.

99 Document XV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 262-263.

100 Document X dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 248.

101 Document XIV dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 259.

102 "Article 50. – Les moyens de sanctification dont se sert la Société sont l'amour et la pratique de tout ce qui est en lien avec la vie spirituelle, comme la méditation, l'examen de conscience, l'assistance à la sainte messe, la direction spirituelle, les réunions, la correction publique des fautes, les pieuses lectures, les confessions et communions fréquentes, les conférences spirituelles, la retraite annuelle et, surtout, l'étude de l'imitation du Sacré Coeur de notre Seigneur Jésus Christ dans sa vie cachée et publique, la totale conformité avec le Sommaire des Constitutions de Saint Ignace en tout

L'élaboration des Constitutions comportera quatre phases:

a) La première, de 1821 jusqu'à 1826, date de la mort du Père Coindre. Dans cette phase, les deux travaillent ensemble dans les divers articles des futures Constitutions.
b) La deuxième, de 1826 jusqu'à 1835, notre fondatrice continue à élaborer et à perfectionner les règles en même temps qu'elle les expérimente dans la Congrégation naissante.

Durant cette période, elle devra vivre beaucoup d'événements importants. Nous allons souligner l'un d'eux parce qu'il nous parle des critères de discernement qu'elle vivait en relation avec la mission apostolique. Il s'agit de la sortie de la première maison en dehors de Lyon, Belleville, fondée en 1821. Nous pouvons imaginer comment la Congrégation, en faisant ses premiers pas, est conduite à une localité distante d'environ 100 Km. Là on ouvrit et agrandit un pensionnat, un internat et une école gratuite qui fonctionnaient sur le même style que Fourvière. Etant donné l'arrivée d'une autre Congrégation et l'ouverture d'une autre école, une série de pénibles difficultés commencèrent. « La situation pénible qui s'était établie faisait souffrir la Servante de Dieu qui, par amour de la paix et de la charité, n'eut aucun doute sur la nécessité de sacrifier une partie vitale de sa Congrégation naissante ; elle laissa donc le champ libre au curé et aux nouvelles venues»[103]. En 1829 elle ferma le pensionnat et l'externat, et en 1832, la Providence. Mais dans ces gestions, elle s'oblige et oblige ses successeurs à maintenir «à perpétuité dans leur établissement de Belleville, pour l'instruction de la jeunesse, une école gratuite pour les filles pauvres dudit Belleville».[104]

Du point de vue ignacien, il est intéressant de constater la situation claire d' "indifférence" [*Ex* 23] et la liberté qui se donne dans cette situation, indifférence qui, sans doute, l'accompagnera dans ses décisions.

c) La troisième, depuis février 1836, date à laquelle le Père Pousset est nommé chapelain de la maison, jusqu'à la mort de Claudine en février 1837[105].

---

ce qui ne va pas en contre des présents statuts", Cfr., *Projet de statuts de la Congrégation cléricale établie à Monistrol-l'Évêque sous le nom du Sacré Cœur de Jésus*.

103 Document IX dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 217.

104 *Ibid.*, 217.

105 La Fondatrice demanda à Monseigneur de Pins la nomination d'un nouveau chapelain, qui, en même temps, soit capable de l'aider à donner les dernières retouches à la rédaction des Règles, auxquelles, depuis de nombreuses années, elle dédiait un travail soigneux et désirait présenter à l'approbation de Rome… La nomination tomba sur François Xavier Pousset, prêtre du diocèse de

> «La Servante de Dieu a travaillé à ces Règles de 1821 jusqu'à sa mort. À ce labeur, elle a apporté son expérience et sa prudence pendant quinze ans, mettant en pratique l'esprit de Saint Ignace et les conseils du Père Coindre»[106].
>
> «Elle aurait bien désiré, avant sa mort, qu'on puisse mettre la dernière main aux Règles dont le Père fondateur avait dressé le premier plan. Il ne lui avait pas été possible de réaliser son désir»[107].

d) La quatrième, depuis le décès de Claudine.

Dans cette partie du travail nous devons nous arrêter au profil du Père Pousset. Il y a un renseignement dans sa biographie qui aura une influence dans la dernière rédaction des premières Constitutions de notre Congrégation. Le 12 juin de 1832 il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus qui venait d'être ouvert à Freiburg (Suisse). Mais pour des motifs que nous ne connaissons pas, il ne persévéra pas.

> «N'ayant pu rester dans la Compagnie de Jésus, (le Père Pousset) sollicite de Mgr. de Pins son admission dans le diocèse de Lyon. Comme cette demande arrive en même temps que celle de la Servante de Dieu au sujet d'un chapelain, l'Administrateur apostolique put satisfaire l'un et l'autre désir par une seule nomination. Cette nomination porte la date du 13 février 1836. Il semblerait que l'insuccès du Père Pousset à entrer dans la Compagnie de Jésus lui ait laissé une certaine aversion pour tout ce qui est de Saint Ignace. Si nous unissons ce trait à celui d'un caractère autoritaire, nous comprenons que, à peine entré dans la maison de Fourvière, il s'oppose à la Servante de Dieu»[108].

Le témoignage au sujet de la façon d'agir du Père Pousset dans le travail avec la Mère Marie de Saint Ignace est déchirant:

> «Elle ne pouvait lui laisser le droit de tout diriger, de tout transformer à sa guise et de s'ériger en supérieur absolu. De là, des divergences de vues et de moyens, des reproches amers que Mère

---

Bourges. Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 621.

106 Document XIX dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 374.

107 Document XXIII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 478.

108 Document XVIII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 364.

> Saint Ignace avait à supporter chaque jour, et qui assombrirent particulièrement ses dernières années… Elle n'eut plus de répit»[109].

Mais les faits furent plus tristes et affectent notre étude.

Le 6 octobre 1836, anniversaire de la fondation de la congrégation à Pierres-Plantées, le Père Pousset rature la formule traditionnelle des «Constitutions de Saint Ignace» dans trois procès-verbaux de profession et écrit par-dessus: «nos Statuts»[110] . De fait, au numéro 1 de nos premières Constitutions, apparait uniquement la référence à la Règle de Saint Augustin.

Nous savons et nous ne pouvons pas douter que «au mois d'octobre 1836, ses douleurs de tête devinrent plus fortes, plus continues»[111]; sa sœur Elisabeth, dans diverses lettres, parle de la grave maladie de la Servante de Dieu au cours de cette année 1836.[112]

En un peu plus de 6 mois de sa présence dans la Congrégation, il semblait que le Père Pousset voulait éliminer toute référence à l'influence ignacienne. Nous pouvons comprendre et sentir la souffrance de notre Mère Fondatrice, Mère Marie de Saint Ignace, le nom qu'elle a choisi parce que comme nous avons déjà montré amplement, la vie et la spiritualité du saint furent une inspiration dans sa manière de procéder et d'agir.

Finalement, le 3 février 1837, Claudine meurt à 63 ans, avec la souffrance de n'avoir pas vu finies les Constitutions. Nous connaissons ce que le Père Pousset lui dit dans sa maladie: «*Vous êtes un obstacle au progrès de votre Congrégation*»[113]. Faisait-il allusion à ce que notre Sainte Fondatrice l'ait empêché de changer à sa guise les principaux articles de ces premières Constitutions?

Ses dernières paroles nous parlent de sa grandeur: *« Que le bon Dieu est bon! »*

---

109 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 620-621.

110 Document XIX dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 376.

111 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 621.

112 Document XVI dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 315.

113 Document XXVII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 622.

Quand le Cardinal Caraffa, qui avait tenté de changer des éléments essentiels dans l'organisation de la Compagnie de Jésus, comme n'avoir pas "prière choral" pour que l'apostolat n'y fût pas conditionné, fut nommé Pape (Paul IV), Saint Ignace s'en alla prier à la chapelle, et retourna serein et en paix. Comme le Cardinal Van Thuân avait l'habitude de l'enseigner, les oeuvres de Dieu ne sont pas Dieu[114]; celui qui vit avec l'unique désir de plaire à Dieu, comme notre Sainte Fondatrice le fit, pourra trouver en lui-même la paix et la consolation dont il peut continuer à louer la grandeur de Dieu malgré la souffrance.

Depuis le décès de Claudine jusqu'à la présentation des Constitutions pour son approbation octobre 1837, le Père Pousset et la Mère Saint André, Supérieure Générale de la Congrégation, travaillèrent ensemble. Elle avait déjà collaboré avec la Mère Fondatrice le temps qu'elle travailla dans les règles.

Mère Saint André travailla activement en poursuivant l'oeuvre de la Fondatrice, en particulier pour obtenir l'approbation pontificale des Constitutions.[115] De plus, avant la fondation en Inde, elle voulut organiser tous les Registres qu'on avait jusqu'à ce moment. Quelques-uns, malheureusement, ont disparu.

Le 21 décembre 1847, Pie IX donne à la congrégation l'approbation pontificale sans exiger le Bref laudatif habituel, en raison de la rapide et notable expansion de l'œuvre en Inde. Plus tard, en 1848, se produirait la rupture entre Mère Saint André et le Père Pousset.[116]

Dans le Document XIX de la *Positio*[117], il y a une étude comparative des premières Constitutions et des Règles avec les Constitutions de Saint Ignace. C'est une étude très complète avec 90 références concrètes. Nous pouvons trouver la relation avec tous les éléments que nous avons expliqués avant.

Il n'y a aucun doute que, même la référence aux Constitutions de Saint Ignace fut éliminée, elles sont présentes dans les premiers textes.

---

114 Cfr. François Xavier Nguyên Van Thuân, *La puerta de la esperanza*. Ciudad Nueva, Madrid 2000.

115 Document XVI dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 271.

116 Document XVIII dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 365.

117 Document XIX dans la *Positio* Étude et documentation sur l'introduction de la Cause et sur les vertus de la Servante de Dieu Marie de Saint-Ignace (Claudine Thévenet), Fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (+1837), Rome 1981, 377-420.

Avant la demande du Concile Vatican II de renouveler les Constitutions, il y eut, en 1855, des modifications qui les adaptèrent aux nouveaux besoins des fondations, surtout en Inde[118].

La référence à Saint Ignace sera de nouveau rétablie au Chapitre Général de 1977; le 10 septembre, dans l'Allocution d'Ouverture, la Supérieure Générale dira:

> "On nous dit aussi à nous une parole, celle de l'Eglise qui nous demande, dans le dernier Concile[119], que nous travaillions dans la rénovation et adaptation de notre Congrégation. Dieu nous a choisies. Il nous veut "les premières" dans l'histoire de la Congrégation pour vivre un événement si transcendantal comme celui de l'actuel Chapitre: la révision et rédaction de nos Constitutions [...]
>
> Les Constitutions écrites par notre Mère Fondatrice sont d'une vision et d'une ampleur extraordinaire! Une étude attentive de nos Constitutions nous permet de constater que l'esprit et le caractère de notre Congrégation, ses traditions, son style de vie, sa spiritualité, la forme de la consécration, sont l'expression même du charisme reçu de l'Esprit de Dieu, et que sa forme de gouvernement comporte des structures qui, non seulement protègent la vie de la Congrégation, mais aussi favorisent encore plus sa pleine réalisation et sa mission»[120].

En ce Chapitre, la Congrégation laissa les éléments de la Règle de Saint Augustin, mais elle maintint la relation de nos Constitutions avec la spiritualité ignacienne. Au numéro 9 nous trouvons cette référence: «Depuis ses commencements elle a reçu l'influence de la doctrine de Saint Ignace».

Dans les Constitutions actuelles du Chapitre de 2007, numéro 9, on lit le même texte.

---

118 *Le Mémorial*, Première Histoire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (1816-1852), traduction, introduction et notes de M. Mª Antonia Bonet, Rome 2013, 61 y 62.

119 Il fait allusion au document du Concile Vatican II, *Perfectae Caritatis*, sur « l'adéquate rénovation » de la vie religieuse et les critères pratiques pour la rénovation. Son numéro 3 dit: "La façon de vivre, de prier et d'agir doit être convenablement adaptée aux conditions actuelles, physiques et psychiques, des membres de l'Institut et aussi convenable partout, mais, principalement, dans les pays de mission et compte tenu de ce que le caractère propre de chaque Institut et les besoins de l'apostolat exigent, aux exigences de la culture et aux circonstances sociales et économiques.

Le système de gouvernement des Instituts doit aussi être soumis à révision conformément à ceux mêmes critères.

C'est pour cette raison que les Constitutions, les "directoires" les livres des moeurs, de prières et de cérémonies et les autres livres de cette classe seront révisés et adaptés convenablement aux documents de ce Sacré Concile, en supprimant les prescriptions qui soient démodées ".

120 M. Thérèse Poulin RJM, *Allocution d'Ouverture*, Chapitre Général de 1977: Rome, 10 septembre de 1977.

Et au signalement historique qui les introduit, nous pouvons lire:

> «Les présentes Constitutions sont en continuité avec les premières conçues par notre Mère Fondatrice, Claudine Thévenet, et continuent à être notre inspiration. L'oeuvre qu'elle a établie sur des bases solides et avec tant de zèle s'est répandue dans toutes les parties du monde de telle sorte que s'élève encore aujourd'hui l'action de grâce jaillie de son coeur en ses dernières paroles: "QUE LE BON DIEU EST BON!"».

5. Conclusion

La Spiritualité Ignacienne est un grand don que l'Eglise a reçu il y a cinq siècles et dans laquelle, quotidiennement, d'incalculables personnes et institutions reçoivent l'inspiration pour convertir leur vie dans une rencontre continue avec Dieu Notre Seigneur et sa volonté: « *La gloire Dieu est l'homme vivant, et la vie de l'homme c'est la vision de Dieu*»[121]. I. de Causette, dira, au sujet des Exercices, une chose que nous pouvons étendre à toute la spiritualité:

> «Les Exercices Spirituels sont un des livres les plus vénérables sortis des mains de l'homme parce que, si l'Imitation du Christ a essuyé mes larmes, les Exercices Spirituels ont produit plus de conversions et plus de saints»[122].

Nous avons tenté de montrer dans cette étude l'influence de la spiritualité de Saint Ignace, sa vie, les Constitutions et Règles qu'il établit; nous avons montré que Claudine comme le Père Coindre en furent conscients.

Nous pouvons penser que le choix de ce nom, Marie de Saint Ignace, nous transmet non seulement le style de vie religieuse qu'elle voulut suivre, mais aussi un message pour notre présent et notre futur.

Durant le Bicentenaire que nous célébrons, aujourd'hui comme alors, nous faisons mémoire reconnaissante, nous comprenons notre présent et nous regardons le futur avec espérance.

---

121 Saint Iréné de Lyon, *Traité contre les hérésies,* Livre 4. 20, 5-7.

122 I. De Causette, *Mélages oratoires I*, Paris 1876, 455 cité en S. Ignacio de Loyola, Obras completas, edición manual / transcripción, introducciones y notas del P. Ignacio Iparraguirre, S.I.; avec l'autobiographie de Saint Ignace édité et notée par le P. Cándido de Dalmases, S.I, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid 1952, 115.

Je voudrais finir cette étude avec une partie de cette histoire directement reliée avec un des temps d'élection ignacienne, c'est la fondation d'Agra[123].

Le 24 juillet de 1841, Mr. Rossat, Vicaire Général de Gap, propose à Mère Saint André, au nom de Monseigneur Borghi, Evêque d'Agra, d'accepter une mission dans les Indes Orientales. L'histoire nous dit que, avec la lecture de la lettre de l'Evêque d'Agra, en voyant que le *but*, les *motifs* et les *intentions* de la Congrégation étaient les mêmes que ce que l'Evêque proposait, elles n'eurent pas de doute. De fait, Mère Saint André se donna du temps pour la confirmation: elle convoqua le Chapitre Général (selon le Mémorial) ou le Conseil (selon la *Positio*) et ordonna la prière d'une neuvaine pour connaitre la volonté de Dieu. Elle présenta les propositions et convoqua une nouvelle réunion neuf jours plus tard. Cela fut approuvé à l'unanimité.

Du point de vue ignacien, nous sommes devant un cas de premier temps d'élection: «sans douter ni pouvoir douter» [*Ex* 175]. Cette certitude maintint la force à nos religieuses dans leur premier voyage aux Indes, plein de pénuries et de contretemps. Dans les lettres de Mère Sainte Thérèse, les grandes difficultés de ce voyage sont mises en évidence. Mais cette mission valait la peine, c'était la volonté de Dieu pour la Congrégation, qui s'étendit rapidement de façon extraordinaire dans ces pays.

Saint Ignace, depuis les commencements de la Compagnie de Jésus, ordonnait à ses missionnaires d'écrire des lettres en racontant ce qu'ils faisaient, comment étaient les lieux et les gens où ils vivaient. Nous avons vu précédemment le bien que ces lettres pouvaient faire.

Dans le livre édité à l'occasion du 150° anniversaire de la fondation avec les lettres de Mère Sainte Thérèse, nous pouvons trouver avec beaucoup de détails tous les événements et ce qu'on a vécu dans ces premiers pas en Inde. Les lettres servaient à consolider l'union, raconter les progrès et les difficultés, formuler des questions, faire connaître des situations, fournir des informations pour la prise de décisions, et édifier, avec le témoignage, tous les membres de la congrégation.

"Le bien, quand plus universel, plus divin", écrit Saint Ignace. La partie VII de ses Constitutions, était dédiée à cela. Suivant cela, Saint François Xavier fit en Inde le premier voyage missionnaire de la Compagnie de Jésus. Notre premier voyage missionnaire fut aussi

---

123 *Le Mémorial*, Première Histoire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie (1816-1852), traduction, introduction et notes de M. Mª Antonia Bonet, Roma 2013, 59-73.

dans ce même pays. Mère Thérèse, avec les autres compagnes, nous laissèrent un témoignage d'amour passionné et de dévouement généreux qui a donné et continue en donnant du fruit.